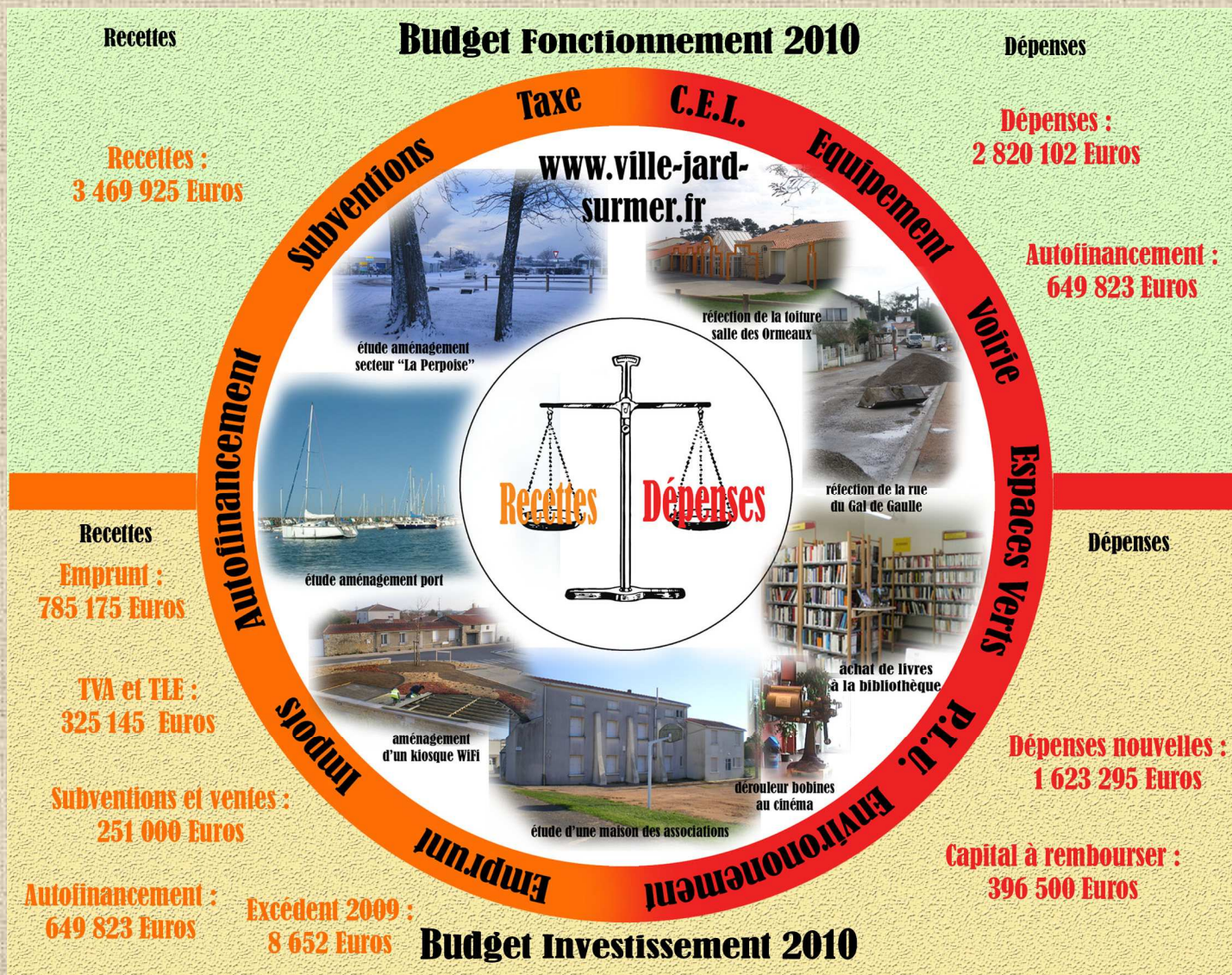




# LA CONCHETTE

« Spécial Finances »

Le bimestriel d'information de la Commune de JARD-sur-MER

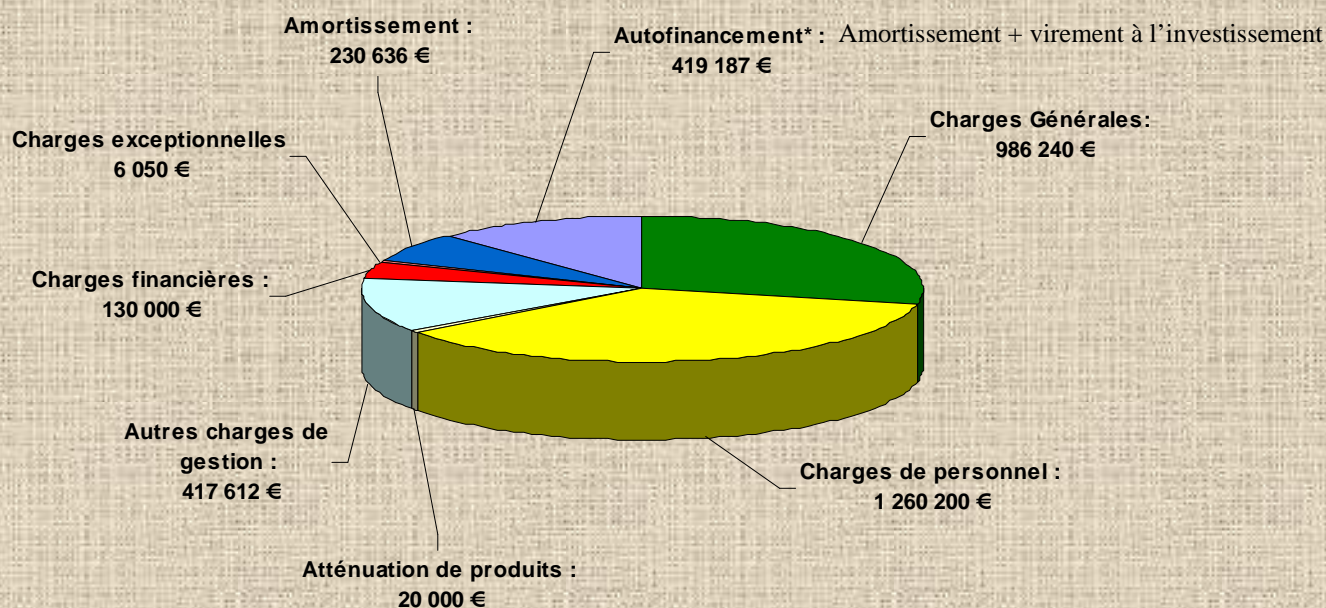


*Cette année encore, les élus ont tenu à limiter la pression fiscale des ménages en votant une hausse des taux de 0,8 % à laquelle s'ajoute la revalorisation des bases de 1,2 %.*

*Malgré cela, les objectifs d'investissement seront atteints, c'est le résultat d'une gestion efficace et de la mise en œuvre de mesures visant à limiter des dépenses d'énergie et de consommation d'eau.*

# Budget Fonctionnement 2010

Dépenses : 3 469 925 €



-L'**autofinancement**, est le résultat positif de la différence entre recettes et dépenses. Il permet de financer des investissements en diminuant le recours à l'emprunt, il représente cette année 12 % du budget de fonctionnement.

-Les **charges Générales**, (28 % du budget), comprennent les dépenses de fournitures de chauffage, d'électricité, de téléphone, l'entretien des bâtiments et terrains, de la voirie, les assurances etc...

-Les **charges de personnel** (36 % du budget) permettent de rémunérer les 34 agents titulaires (services techniques, administratifs, école, port, police municipale, service entretien) ainsi que les agents saisonniers.

-Les **charges de gestion** (12% du budget) représentent les subventions versées aux associations (103.946€), les charges intercommunales et les indemnités des élus.

-Les **charges financières**, (4 % du budget) représentent les intérêts liés à l'emprunt.

-Les **charges exceptionnelles** (0.2 % du budget) .

-Les **charges d'atténuation des produits** (0,6 % du budget) représentent le remboursement de la taxe de séjour au département

Recettes : 3 469 925 €

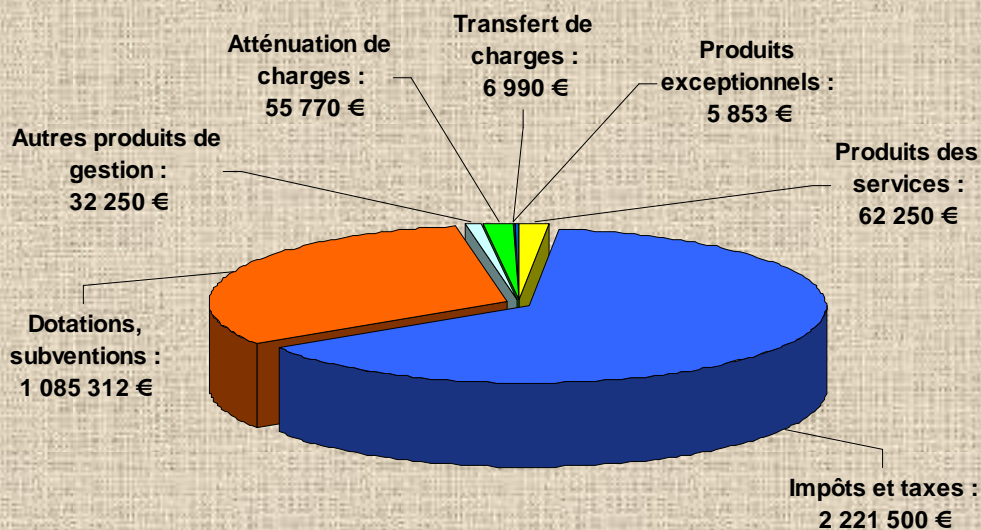
Les **impôts et taxes** interviennent à hauteur de 64 % dans les recettes de fonctionnement. Le conseil municipal a décidé de majorer les taux d'imposition de 0,8 % pour 2010.

A cette majoration, s'ajoute l'actualisation des bases fiscales de 1,2%. Concrètement cette année, les impôts locaux (part communale) augmenteront de 2 %.

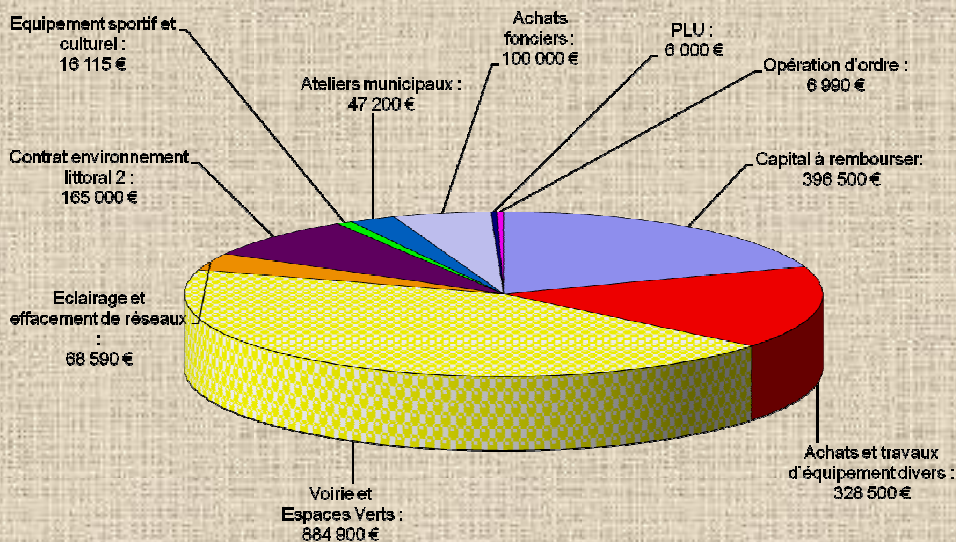
Par ailleurs, la commune ne perçoit plus de taxe professionnelle suite à la réforme de celle-ci et percevra en 2010 une dotation compensant cette recette.

Dotations et subventions contribuent pour 31% dans le budget des recettes de fonctionnement.

Le solde, soit environ 5 % des recettes, provient des produits de gestion, transferts de charge et produits de service (location des salles, places de marché etc...)



# Budget Investissement.



**Dépenses : 2 019 795 €**  
(hors report de 441.230 €)

La Voirie représente encore le plus gros investissement en 2010 avec un crédit prévu de 884 900 €.

Quant au remboursement du capital, il représente à peine 20 %.

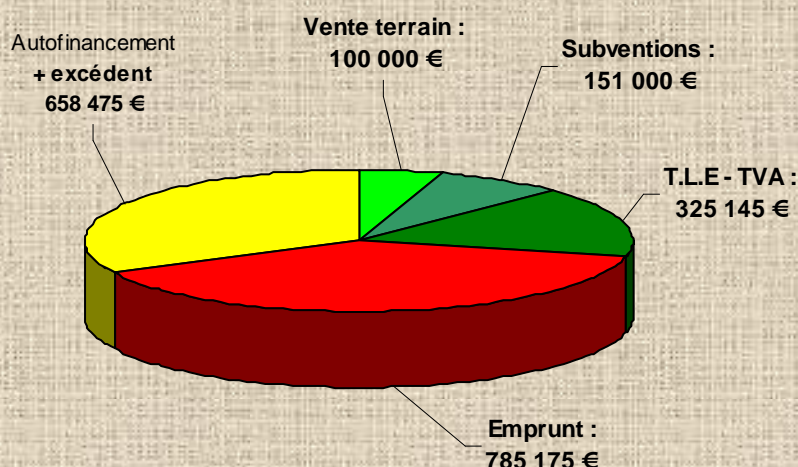
## Recettes : 2 019 795 €

Faisant suite à la mise en place du plan de relance permettant d'anticiper le remboursement de la TVA, à compter de cette année, la commune percevra le remboursement de la TVA sur ses investissements de l'année n-1 (soit 2009) au lieu de n-2.

Ce remboursement sera de 225 145 €.

Il faut noter que les recettes d'investissement se composent pour environ :

- 1/3 d'autofinancement,
- 1/3 de recettes d'investissement,
- 1/3 d'emprunt



## Budgets Annexes

### Budget du Port de Plaisance

Section Fonctionnement : 213 752,00 €

Section Investissement : 109 031,50 €

Dans ce budget, est prévue l'étude d'impact concernant les futurs travaux d'extension du port.

### Espace « Enfance-Jeunesse »

Dans le cadre du Contrat Temps Libre, la commune, en partenariat avec St Vincent sur Jard, participe à hauteur de 120.279 € dans le budget de fonctionnement du centre « enfance-jeunesse » permettant l'accueil de jeunes (3 à 18 ans).

### Budget Assainissement Collectif

Section Fonctionnement : 335 764,00 €

Section Investissement : 1 205 880,43 €

### Budget Assainissement Non Collectif

Section Fonctionnement : 4.541,56 €

### Budget Zone d'Activités

Ce budget a été ouvert cette année afin de lancer l'opération de lotissement pour activités (artisanales ou commerciales) suite aux acquisitions des terrains appartenant à M. Morineau.

## Les investissements 2010 et leur coût

(hors capital à rembourser et opérations d'ordre)

Domaine d'intervention	Descriptif des principales dépenses	Montant
<b>Contrat Environnement Littoral</b>	Réaménagement du secteur de la Perpoise et d'entrée de ville, étude d'aménagement de l'espace au port, étude pour projet de conteneurs enterrés à Morpoigne, travaux d'isolation à l'Office du Tourisme...	<b>165 000 €</b>
<b>Espace Culturel et Cinéma</b>	Achat de livres, mobilier, aménagement des combles cinéma : dérouleur de bobine	<b>14 300 €</b>
<b>Achats - Travaux et équipements divers</b>	Construction du pole police, remplacement du chauffage de la mairie, travaux de rénovation à l'école, refonte du site internet, matériel informatique, logiciels, mise en place de chenaux et réfection de la couverture salle des Ormeaux , étude pour la réalisation d'une maison des associations, équipement des postes de secours et leur entretien etc...	<b>328 500 €</b>
<b>Voirie et Espaces Verts</b>	Plusieurs réfections de voirie : route de Madoreau, rue du Moulin Girard, rue du Général de Gaulle, route de la Caserne des Saulniers, rue du Grand Brandais, rue des Echolères, Carrefour rue de la République et des Frères Lumière, bordures rue G. Clemenceau/le Sablon, chemin du Rayon ... Au niveau des espaces verts : aménagement de l'ancienne déchetterie, abri zone WiFi, accès tennis, étude pour la réalisation d'une piste cyclable, fleurissement divers...	<b>884 900 €</b>
<b>Équipements sportifs</b>	Planches pour terrain de pétanque, achat tapis sportifs...	<b>1 815 €</b>
<b>Ateliers municipaux</b>	Achat d'une tondeuse hélicoïdale, étude pour déplacement des Services Techniques aux Aires...	<b>47 200 €</b>
<b>Éclairage Public</b>	Mise au norme de l'éclairage public (acquisition de lampadaires économes), extension de réseau...	<b>68 590 €</b>
<b>Plan Local d'Urbanisme</b>	Procédure de modification simplifiée du PLU pour ajuster certains points du règlement et une modification de zonage.	<b>6 000 €</b>
<b>Achat foncier</b>	Acquisition de terrains dans le cadre de l'aide à l'accession à la propriété .	<b>100 000 €</b>
<b>Développement Durable</b>	Etudes d'environnement pour l'aménagement des zones 2 AU, achat de véhicules électriques, cuve de stockage des eaux pluies...	<b>367 330 €</b>

Publication bimestrielle de la ville de JARD-sur-MER -Place de l'Hôtel de Ville- BP 29 - 85520 Jard-sur-Mer

☎ 02 51 33 40 17 - fax: 02 51 33 91 00-www.ville-jardsurmer.fr-messagerie: mairie@ville-jardsurmer.fr

Directeur de la publication: Mireille Gréau

Comité de rédaction: Yvonnick Bossy, Claude Sème, Jean-Claude Marquet, Nadège Dorie, Karen Taugain  
Numéro hors série réalisé avec l'aimable collaboration de Laura Mouillé du service communication de la Mairie.